

ENSEIGNEMENTS DE L'EVALUATION

Numéro 13, Juillet 2021

SYNTHESE DE L'EVALUATION DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DE LA VILLE DE PARAKOU ET SES ENVIRONS AU BENIN¹.

La pertinence du projet est satisfaisante. En effet, le projet est aligné sur les stratégies du pays et de la BOAD. L'efficacité est également jugée satisfaisante car les objectifs ont été atteints en ce qui concerne la réalisation des infrastructures. L'efficience du délai est insatisfaisante car le projet a été marqué par un retard dans son exécution. La durabilité apparaît satisfaisante du fait de l'accomplissement de la durabilité technique et de la viabilité financière. En résumé, la performance globale du projet est satisfaisante.

La présente synthèse se rapporte à la mission de capitalisation d'impact du projet de renforcement du système d'Alimentation en Eau potable (AEP) de la ville de Parakou et ses environs, au Bénin.

L'objectif global du projet était de renforcer l'approvisionnement en eau potable et d'améliorer la desserte dans la ville de Parakou et ses environs, en qualité et en quantité suffisante répondant aux normes en vigueur. Un programme de raccordement pour les plus démunis a été mis en place pour assurer que l'eau soit distribuée au niveau des segments de la population ayant les revenus les plus faibles, à travers les branchements à coût réduit.

Le projet a été approuvé et financé en 2016 pour une durée prévisionnelle de 02 ans. Le montant hors taxes du projet s'élevait à 15 802 M FCFA, Le coût total TTC s'établissait à 18 647 M FCFA. Le montant total hors taxes du projet a été financé à concurrence de 13 575 M FCFA (85,9%) par la BOAD (prêt souverain : 8 000 M FCFA, prêt marchand : 5 575 M

FCFA) et 2 227 M FCFA (14,1%) par la SONEB² et les taxes à la charge de l'Etat. Suite aux retards d'exécution, la date limite de mobilisation des ressources était fixée à décembre 2021 (achèvement des travaux).

Au cours de l'évaluation, 56 bénéficiaires ont été interrogés dont 25 femmes (45%). En outre, les autorités locales (Maire, Chefferie traditionnelle) ainsi que le Directeur National de la SONEB et ses collaborateurs ont été rencontrés.

PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION

➤ Pertinence

Le projet s'inscrit dans la Stratégie de réduction de la pauvreté et la Stratégie Nationale de l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain. Il s'aligne également sur les stratégies de la BOAD, en particulier le Plan Stratégique 2015-2019 qui visait, entre autres, la mise en place d'infrastructures de base,

¹ Mission conduite en 2021 par une équipe d'Evaluateurs de la BOAD et de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

² Société Nationale des Eaux du Bénin



essentiellement celles en lien avec l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. En outre, le projet cadre avec les besoins des bénéficiaires.

➤ Efficacité

Le projet a globalement dépassé les objectifs fixés en termes d'infrastructures mise à disposition des populations. De ce fait, la capacité de production a été effectivement accrue, comparée à la situation avant-projet qui était de 400m³/h. Elle a été portée à 1 800 m³/h, soit un volume supplémentaire de 1400 m³/h. Le renforcement du système de prise a été prévu pour porter la capacité de production de 400 à 1 700 m³/h. L'objectif a donc été atteint avec un

dépassement de 100 m³/h.

En plus du relèvement de la capacité de production, il est noté une extension des réseaux de distribution sur 306 km (au lieu des 298 km prévus) et la construction d'un réservoir de stockage de 3 000 m³ pour 2 000 m³ prévus. Ainsi, un dépassement respectif de 8 km et 1 000 m³/h a été constaté au niveau de ces ouvrages réalisés.

Le nombre de ménages additionnels disposant d'une source d'eau potable grâce au projet est de 8 292, approximé à 49 752 personnes.

Le détail de la réalisation des Infrastructures se présente dans le tableau ci-après :

| Infrastructures et autres réalisations | Unités | Prévisions | Réalisations | Taux de réalisation |
|---|-------------------|------------|--------------|---------------------|
| Capacité de production d'eau | m ³ /h | 1 700 | 1 800 | 105,9% |
| Capacité supplémentaire de stockage d'eau | m ³ | 2 000 | 3 500 | 175% |
| Linéaire total du réseau | Km | 310,5 | 306 | 98,55% |
| Branchements particuliers | kit | 7 000 | 7 000 | 100% |
| Ouvrages d'assainissement | latrines | 10 | 10 | 100% |
| Acquisition de matériels roulants | Véhicules | 03 | 03 | 100% |
| | Motos | 02 | 02 | 100% |

Le projet a permis de rénover deux (02) bâtiments principaux du centre de santé destinés aux soins des populations bénéficiaires (le bâtiment servant de dispensaire équipé d'un laboratoire ; le bâtiment d'hospitalisation et de mise en observation). La réhabilitation du centre de santé a eu un impact positif sur la population. Le nombre de consultations mensuelles est passé de 1 800 avant la réhabilitation, à 3 021 à fin octobre 2021. Du point de vue architectural, les bâtiments qui étaient dans un état vétuste, avec entre autres, des problèmes d'étanchéité, réduisant

considérablement la capacité d'accueil du centre de santé ont fait l'objet de travaux confortatifs. Les autres réalisations du projet ont porté sur la construction de latrines (écoles de Kpassa et Tranza, zone de Kika) pour lesquelles les bénéficiaires sont satisfaites. Ces nouvelles latrines ont permis de résoudre de grandes difficultés auxquelles la population devait faire face. Certaines maladies de source hydrique dues à la contamination des sources d'eaux avec le ruissellement des eaux de pluie sont également réduites, avec la réalisation du projet.

➤ **Efficiences**

L'efficiences du projet a été mesurée à travers deux (02) indicateurs, à savoir : le respect du calendrier d'exécution et des coûts.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les infrastructures prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Le taux de décaissement au terme de l'exécution ressort à 99% ; celui relatif à la réalisation physique des extrants du projet à 100%, dégagant un ratio de 99%. Ce résultat augure d'une efficiences satisfaisante en termes d'utilisation des ressources.

Pour une durée d'exécution prévisionnelle de deux (02) ans, le délai d'exécution réel des travaux a été de trois (03) ans, soit un (01) an de dépassement.

L'efficiences en termes de respect du calendrier d'exécution est jugée insatisfaisante. D'une manière générale, le non-respect des calendriers prévisionnels et la prorogation de la date limite de mobilisation (DLM) ont négativement affecté l'efficiences du projet. En effet, la DLM a été prorogée trois (03) fois. Le retard accusé pour la signature et l'approbation des marchés de travaux a entraîné de facto celui du démarrage des travaux. Les aléas climatiques (pluies) de même que les retards enregistrés dans la livraison des équipements ont également ralenti l'exécution du projet.

L'efficiences en termes de respect des coûts est jugée insatisfaisante. En effet, l'augmentation des dimensions de certaines composantes pour respecter les garanties prises par le groupement d'entreprises ont entraîné la hausse des coûts. A titre illustratif, le coût global actualisé du projet est de 19,766 milliards

FCFA HT contre 15,802 milliards FCFA HT initialement prévu, soit un dépassement de 3 964 milliards FCFA.

➤ **Durabilité**

La durabilité mesure les conditions de pérennité des acquis de l'intervention. La durabilité institutionnelle et le renforcement de capacités sont satisfaisants. Les systèmes et capacités de la SONEB sont de bonne qualité et jugés suffisants pour garantir le flux continu des avantages liés au projet durant son exploitation.

La durabilité technique est assurée. En effet, le projet a été réalisé avec des technologies et équipements appropriés, adaptés et maîtrisés par les acteurs concernés. La qualité de la mise en œuvre du projet est adossée à la qualité des études ainsi qu'à l'exécution technique des travaux. En somme, le Plan Assurance Qualité (PAQ) est respecté.

La viabilité financière est également jugée satisfaisante car il est mis en place des mécanismes suffisants pour garantir le flux continu des bénéficiés au cours de l'exploitation. Il s'agit, notamment de la politique de subvention du prix des kits de branchement.

La durabilité environnementale et sociale est jugée satisfaisante. La réalisation des infrastructures sociales, sanitaires et scolaires a permis de renforcer l'impact du projet sur les bénéficiés. Un programme de raccordement aux populations à faible revenus a été mis en place. D'une part, le prix des kits de branchements a été réduit de moitié, passant de 105 000 FCFA à 50 000 FCFA et d'autre part, il a été accordé aux ménages d'échelonner le



payement des 50 000 FCFA pour l'acquisition des kits de branchements sur 06 mois (6 tranches) avec un premier paiement de 20 000 FCFA. Cette politique a eu pour effet, l'accroissement

du nombre d'abonnés qui est passé de 16 649 en fin 2018 à 24 941 abonnés en fin octobre 2021. La durabilité des acquis du projet d'alimentation en eau potable est effective.

Mots clés : évaluation d'impact participative, Alimentation en Eau Potable (AEP), SONEB, Bénin

Pour en savoir plus :

- Rahamatou ASSIMA, Evalueur
- Habibou A. DJIBO, Evalueur
- Damit Serge Didier AMANY, Responsable de l'Evaluation Rétrospective des Projets, Evalueur

Banque Ouest Africaine de Développement, 68 Avenue de la Libération, BP 1172 Lomé-Togo
Téléphone : +228 22 21 59 06 ; Fax : + 228 22 21 52 67 ; Email : boadsiege@boad.org
Rapport de l'évaluation disponible sur : <https://www.boad.org/evaluation-retrospective-des-projets/>

Domaine de l'Évaluation Rétrospective des Projets (DERP)